

Groupe écoquartier de la Concorde

Présentation

Présentation du 20 novembre 2018



Jonathan Lupianez, coordinateur

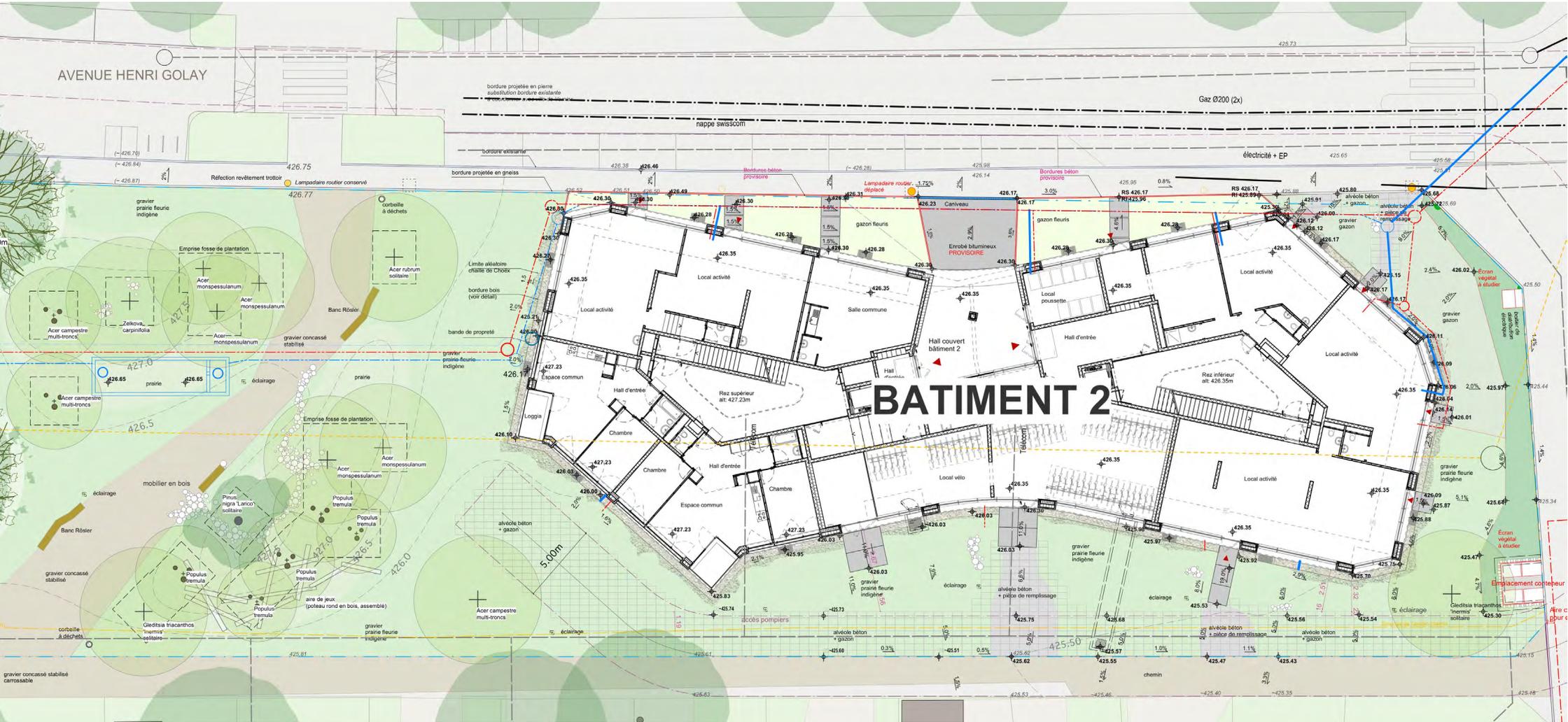
Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2018
 - a. Info secteur M : participation des habitants - espaces ext.
 - b. Info traversée des enfants de l'école Emilie de Morsier
3. Accueil des nouveaux participants
4. Détermination des prochaines séances du groupe écoquartier
5. Pour info : PDQ Concorde - un écoquartier
6. Résultats de l'étude Concorde-Libellules & perspectives
7. Propositions projet d'ouverture du cimetière
8. Marchées aux idées
 - a. Secteur F : disparition de jardins collectifs, quelle suite
9. Divers

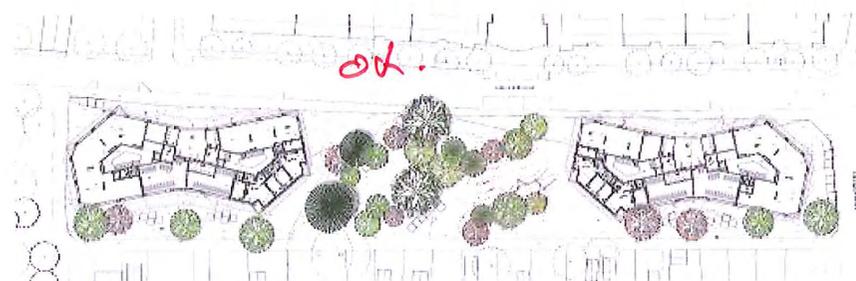
Sommaire

Info espace extérieur	3
Un éco quoi ?	4
Un espace public	
Présentation des résultats de l'étude préliminaire	6

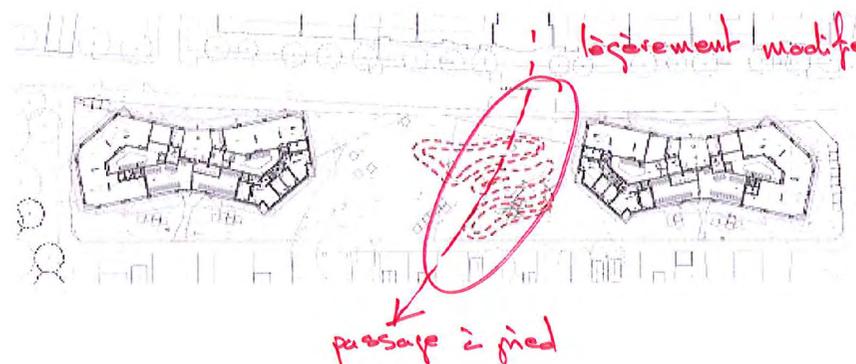
ESPACE EXTERIEUR HENRI-GOLAY 21-27



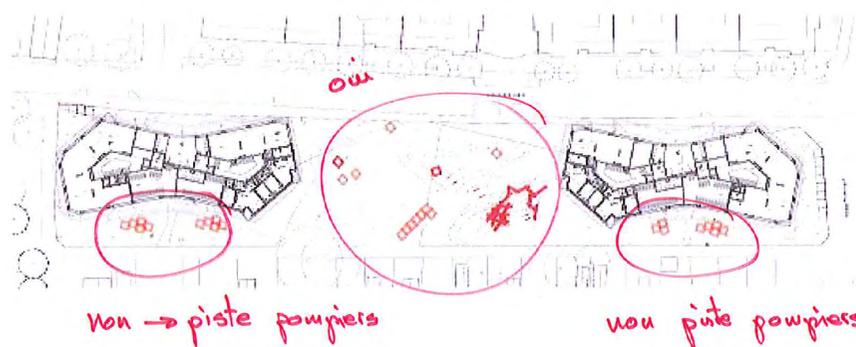
01 clairière dans le bois
anciens arbres et jeunes arbres
groupement et mélange (pour plantation)



02 'petit bois sur colline' (Hügelwäldchen)
travail sur la topographie + infiltration des
eaux pluviales
une grande surface verte sans chemins



03 équipement / mobilier
caractère informel
palette de bois, caisses en bois
plateformes, jardinage urbain avec des caisses en bois



Y. DE BIASI
16.11.2018

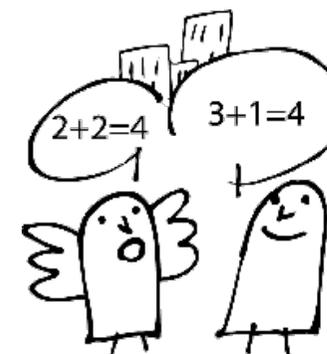
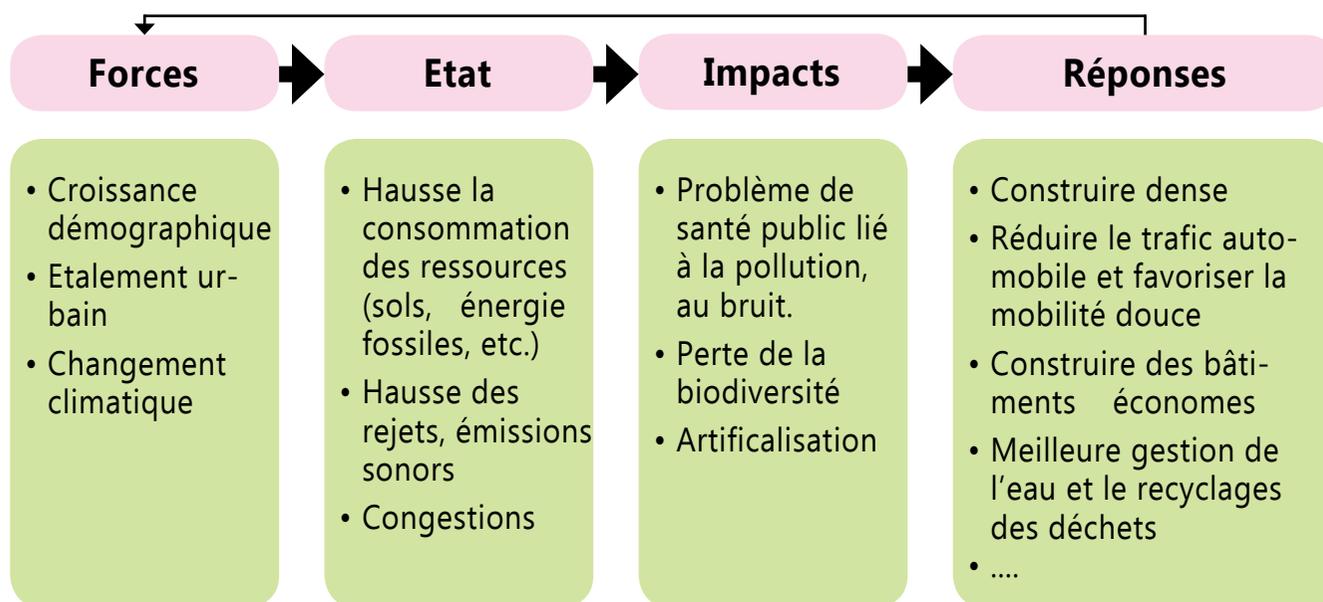
UN ECOQUARTIER / UN QUARTIER DURABLE C'EST QUOI ?

Définition : C'est un quartier qui s'inscrit dans une perspectives de développement durable :

- **Ecologiques** : Réduire la consommation d'énergie et des émissions de CO2.
- **Sociaux** : Favoriser l'appropriation par les habitants, la mixité sociale et fonctionnelle
- **Economiques** : Favoriser l'économie locale et promouvoir les technologies innovantes.

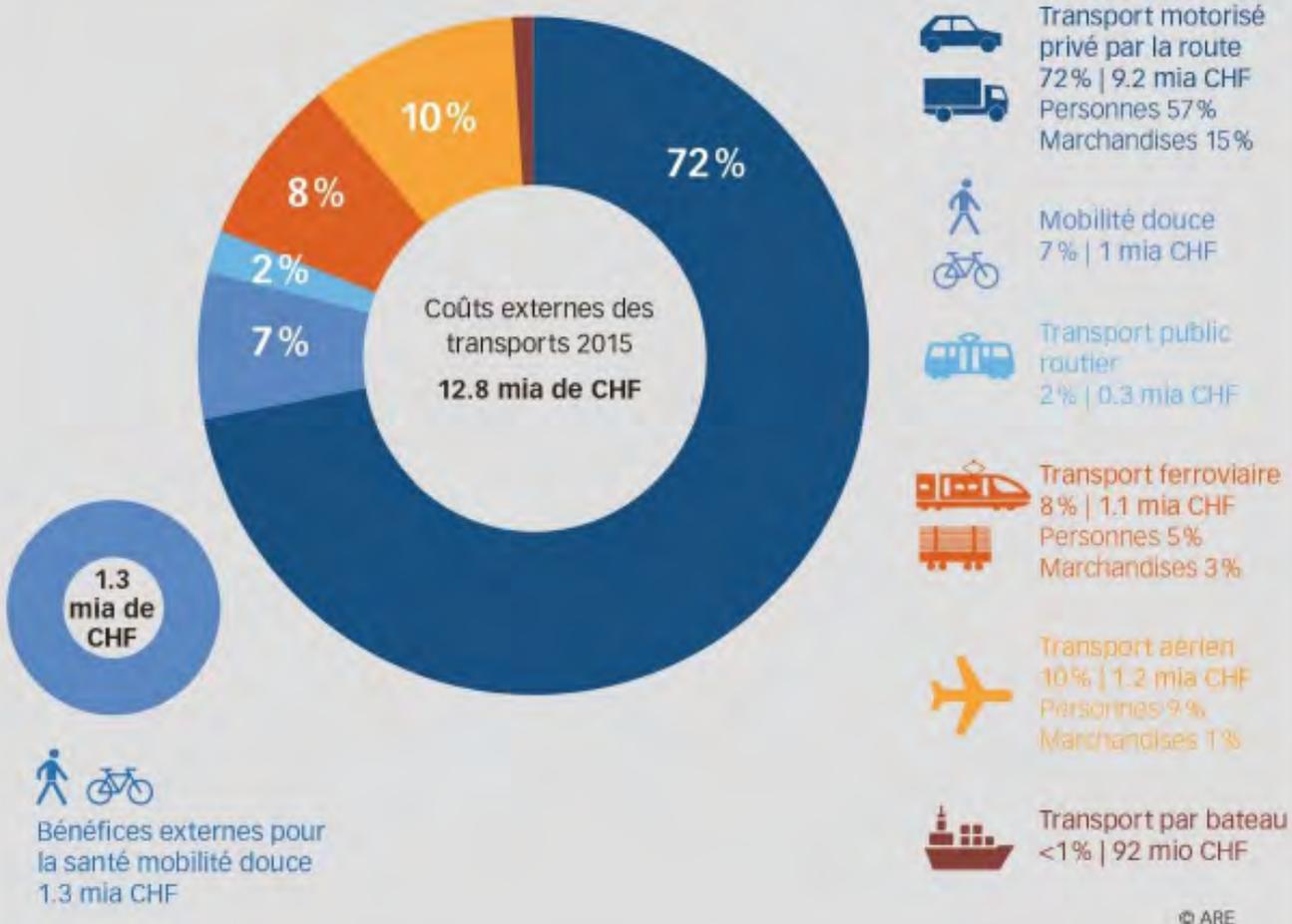
Pourquoi un écoquartier / quartier durable ?

- Répondre aux défis d'aujourd'hui
- L'échelle du quartier englobe l'espace de vie des habitants et permet l'application concrète des principes du développement durable par le traitement de l'urbanisation et la mobilité.



➔ **C'est une nouvelle conception de l'aménagement urbain**

Coûts et bénéfices externes totaux des transports 2015



Exemples de dommages causés par la pollution atmosphérique et le bruit dus aux transports 2015



Source : Coûts et bénéfice externes des transports en Suisse. 2018. ARE

8 GRANDS CRITERES POUR UN ECOQUARTIER

Espace bâti / espaces ouverts

- Intégrer le quartier à son contexte
- Bâtir dense et soigner la forme urbaine
- Planifier les espaces ouverts

Mobilité durable

- Harmoniser les modes de déplacement
- Concevoir un réseau cyclable dense et agréable
- Gérer le stationnement automobile

Lien social

- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser les lieux de rencontre
- Faire participer les usagers

Cadre de vie

- Créer une ambiance sonore confortable
- Favoriser l'activité physique (mobilité douce)
- Promouvoir les produits frais et locaux

PRINCIPES DU PDQ CONCORDE

- ✓ Préservation du patrimoine (cité-jardin, etc.)
- ✓ Mise en place d'un maillage paysager
- ✓ Créer des équipements publics
 - ➔ Réalisation d'une charte des espaces publics, d'une école, d'une maison de quartier, etc.

- ✓ Supprimer le trafic de transit
- ✓ Assurer la desserte par les transports publics
- ✓ Réaliser un réseau des mobilités douces
 - ➔ Création d'une accessibilité par poche, 2 zones piétonnes, passerelle, voie verte, etc.

- ✓ Le Forum soutient le processus participatif.
- ✓ La Fondation HBM Emile Dupont intègre une coopérative au secteur T, etc.
 - ➔ Atelier de réflexion, soirée Forum, mini chantiers...

UN ECOQUARTIER, UN QUARTIER DURABLE C'EST QUOI ?

8 GRANDS CRITERES POUR UN ECOQUARTIER

Effizienz économique

- Planifier à long terme
- Développer l'économie de proximité
- Favoriser la mixité fonctionnelle

Energie et matériaux

- Utiliser des énergies renouvelables
- Choisir des matériaux durables
- Encourager les bonnes habitudes des

Biodiversité et espaces verts

- Préserver et aménager des espaces verts
- Végétaliser le bâti (façades, toitures, abris à faunes)
- Pratiquer l'entretien différencié

Eau et déchets

- Gérer l'eau au plus près de son cycle naturel
- Valoriser les déchets
- Favoriser le tri



CONTEXTE



Centre-ville, Bourg de four



Quartier d'habitation, Codha



Equipement public - transport



Parc, Hentsch

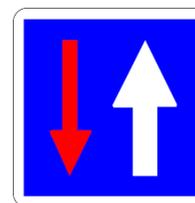


Village, Villeneuve

CONTEXTE



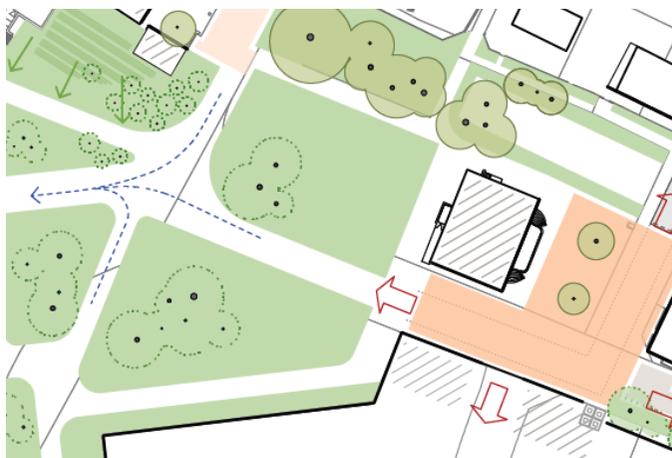
Espace de rencontre
ou de destination



Espace de transit



Espace existant, école des Ouches

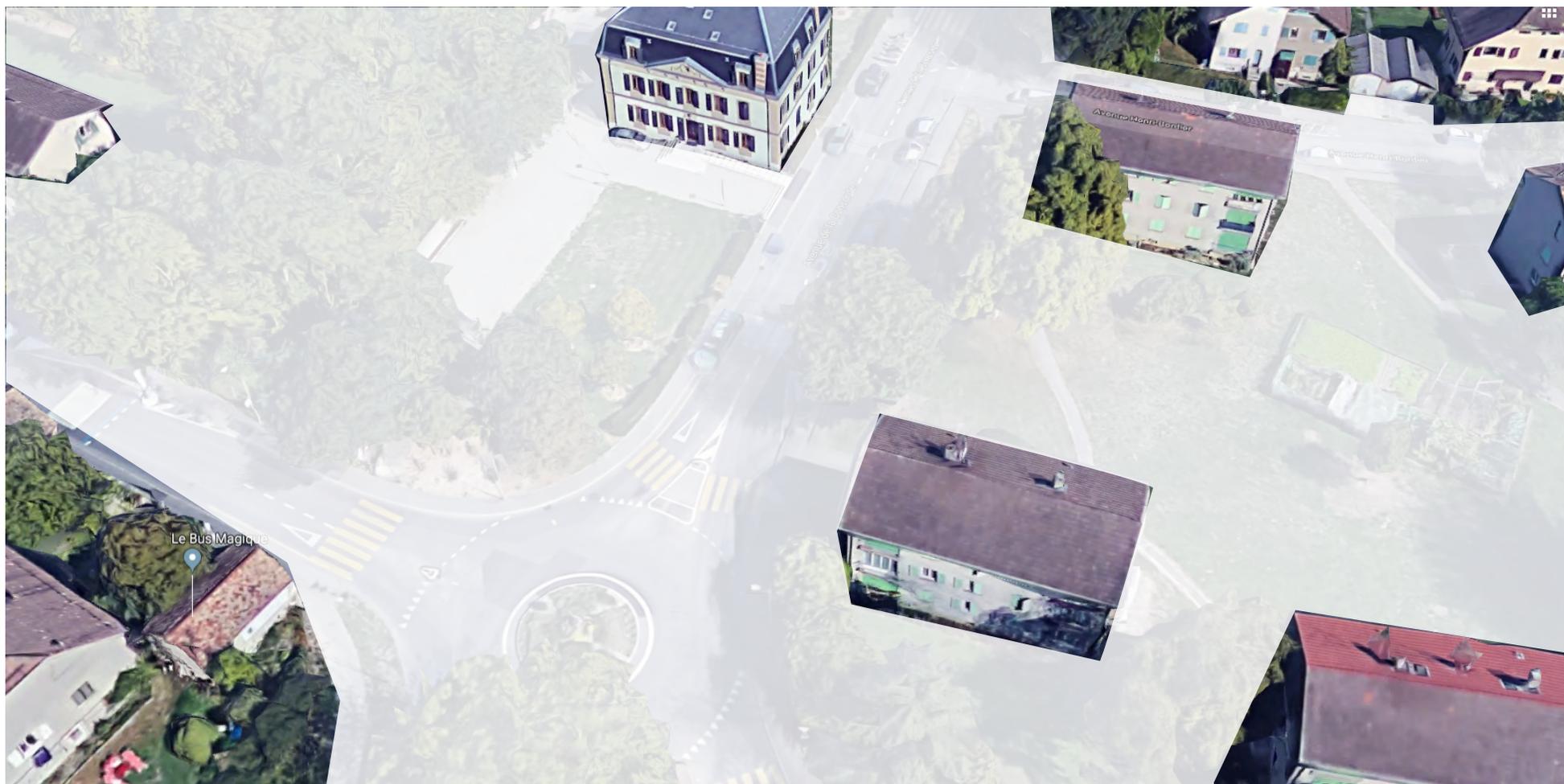


Espace à créer, parc Concorde



Espace à revaloriser, jeux Concorde

ESPACE PUBLIC = TOUT LE NON BÂTI DE FAÇADE À FAÇADE



ESPACE PUBLIC = C'EST AUSSI

Un lieu de passage / mobilité :   

Des activités :    

Des équipements publics :  WC

Des rez-de-chaussé affecté :  

La protection

LA PROTECTION CONTRE LES ACCIDENTS ET LA CIRCULATION - SENTIMENT DE SÉCURITÉ

- protection des piétons
- élimination de la peur liée à la circulation



LA PROTECTION CONTRE LES CRIMES ET LA VIOLENCE - SE SENTIR EN SÛRETÉ

- domaine public animé
- regard sur la rue
- fonctions chevauchantes jour et nuit
- éclairage adéquat



LA PROTECTION CONTRE LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES DÉSAGRÉABLES

- vent
- pluie / neige
- froid / chaleur
- pollution
- bruit, poussière, lumière aveuglante



Le confort

LES OPPORTUNITÉS POUR MARCHER

- espace pour marcher
- aucun obstacle
- surfaces adéquates
- accessibilité adaptée à tous
- façades intéressantes



LES OPPORTUNITÉS POUR RESTER DEBOUT

- effet de bord / espaces intéressants pour rester debout
- supports



LES OPPORTUNITÉS POUR S'ASSEOIR

- espaces pour s'asseoir
- tirer profit des avantages : vue, soleil, gens
- places adéquates pour s'asseoir
- bancs pour se reposer



LES OPPORTUNITÉS POUR REGARDER

- distance de regard raisonnable
- champ de vision non obstruée
- vues intéressantes
- éclairage (la nuit)



LES OPPORTUNITÉS POUR PARLER ET ÉCOUTER

- niveau de bruit bas
- mobilier urbain qui facilite la communication

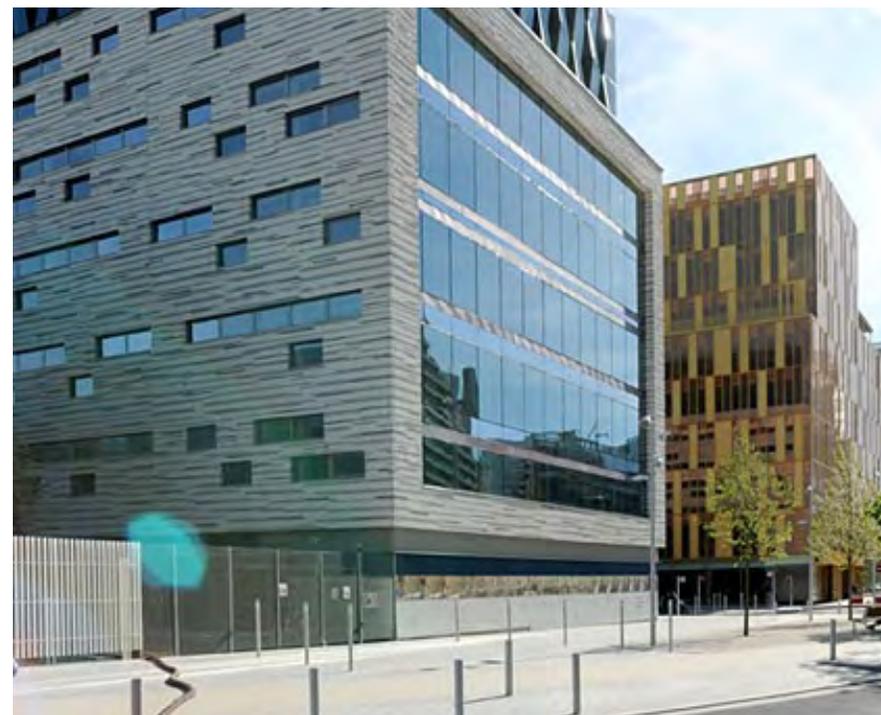


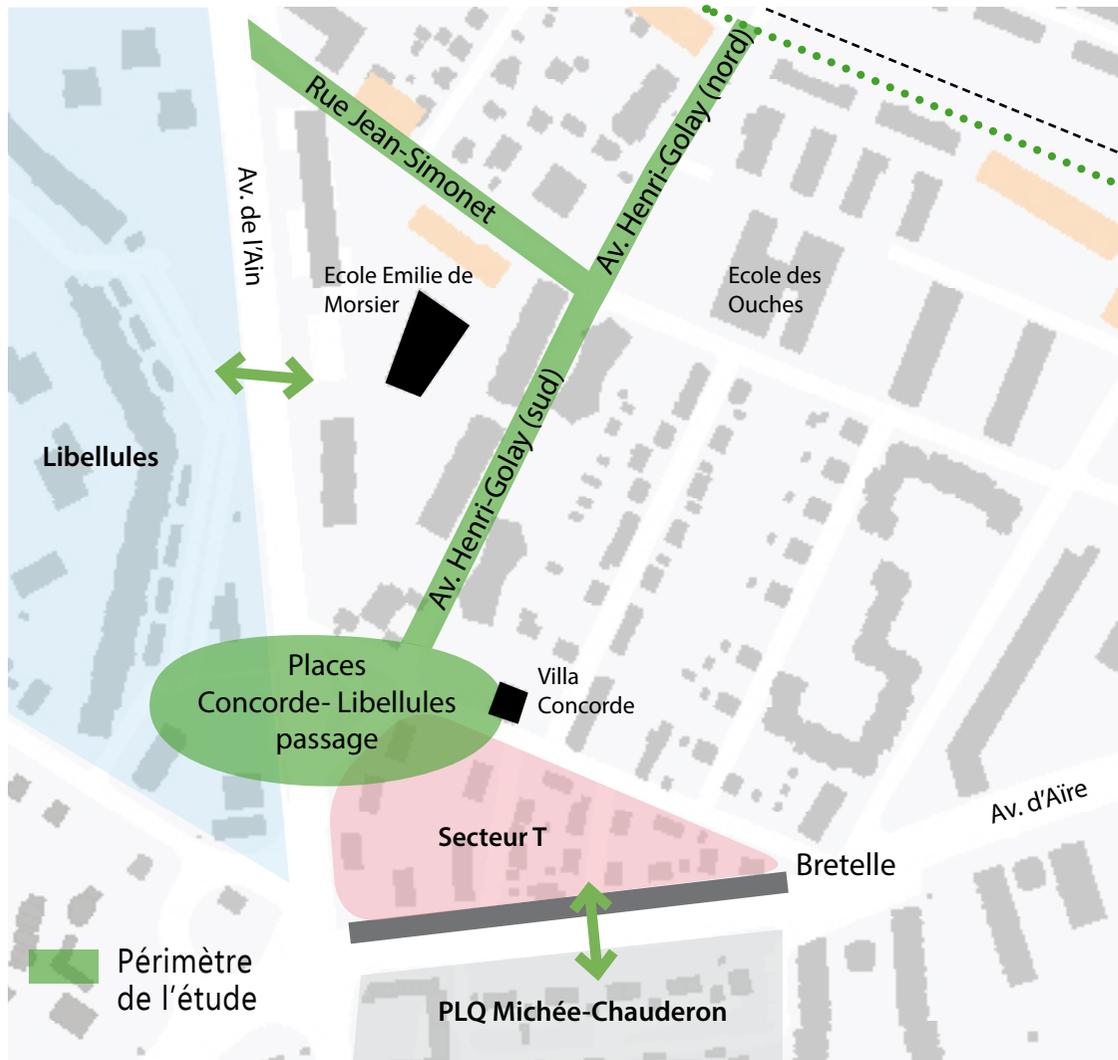
LES OPPORTUNITÉS POUR JOUER ET FAIRE DE L'EXERCICE

- invitations à la créativité, à l'activité physique, à l'exercice et au jeu
- jour et nuit
- en été et en hiver



LES PIEDS DE FAÇADES : LES EFFETS DE L'AFFECTATION ET DE L'AMÉNAGEMENT





A - Urbanisation et paysage

A1	Mettre en place un maillage paysager structurant
A2	Créer des équipements publics ainsi que des espaces ouverts différenciés en lien avec le maillage vert
A3	Conférer au site un vrai rôle de centralité urbaine à travers la halte RER

B - Mobilité

B1	Supprimer le trafic de transit à l'intérieur du quartier
B2	Supprimer le rond-point habité
B3	Assurer la desserte par les transports publics
B4	Réaliser le réseau des mobilités douces et piétonnes
B5	Mettre en place une gestion globale et coordonnée du stationnement

C - Environnement

C1	Mettre en place un concept énergétique à l'échelle du périmètre
C2	Élaborer un schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux
C3	Optimiser l'ambiance sonore à l'intérieur du quartier

D - Participation

D1	Soutenir le processus participatif
D2	Créer des mini-chantiers
D3	Mettre en oeuvre un projet modèle novateur

E - Mise en oeuvre

E1	Établir les procédures nécessaires à la mise en oeuvre du PDQ
----	---

L'étude préliminaire pour le projet de requalification des voiries et des espaces publics liant les quartiers de la Concorde et des Libellules **vient concrétiser les principes A1 «Mettre en place un maillage paysager structurant» du PDQ Concorde.** En fermant partiellement l'avenue Henri-Golay et l'avenue de la Concorde, il s'agit de mettre à disposition un nouvel espace public majeur. Ce projet constitue par ailleurs une mesure du Projet d'agglomération 2 (N°30-20). En parallèle, ce projet d'aménagement est **lié à la création de la bretelle sur l'avenue d'Aïre et au concours d'architecture du secteur T qui sera lancé courant 2019.** Il pourra être réalisé une fois que l'aménagement de la bretelle et du U-Turn sur l'avenue d'Aïre sera finalisé.

Synthèse des actions du Forum

Atelier 1 : dessins d'Albertine. Cliquer ici !

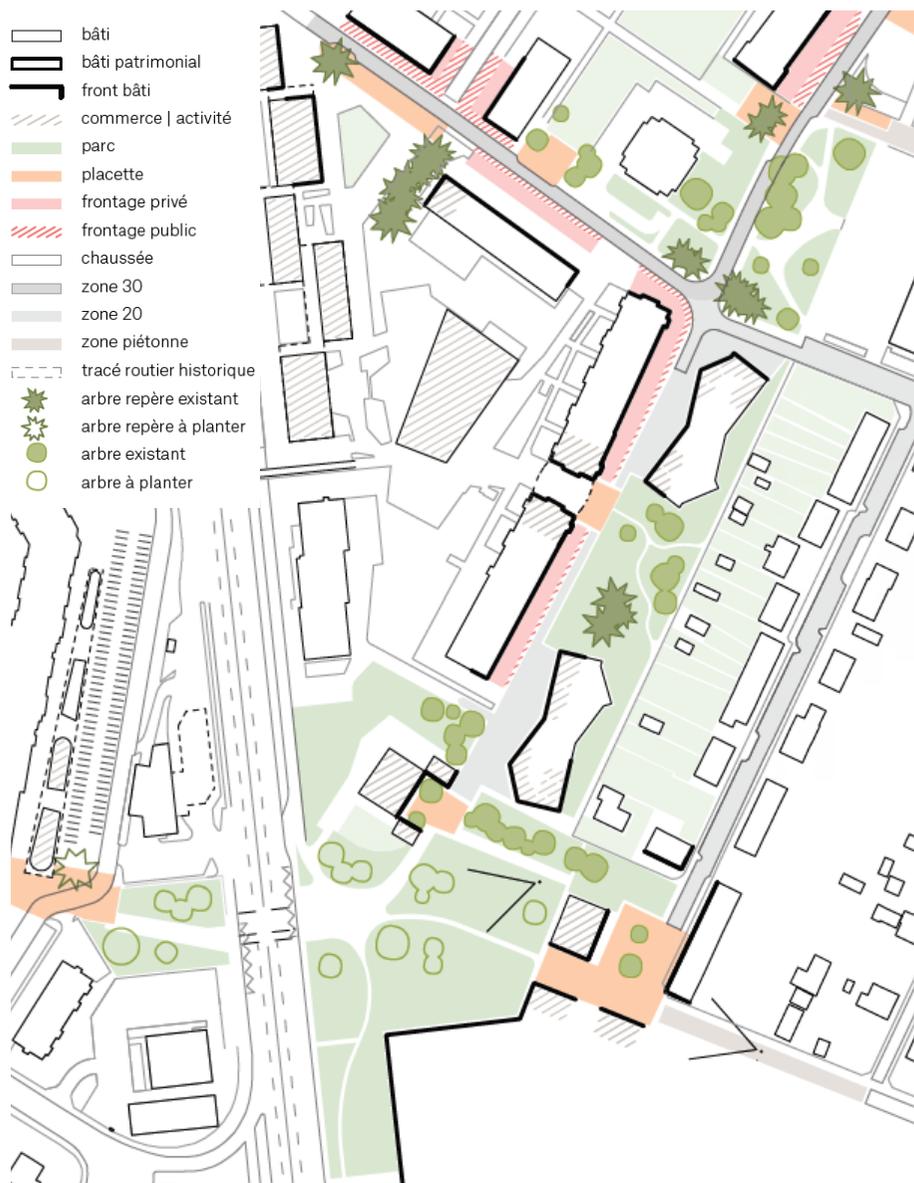
Atelier 2 : expo itinérante été 2018. Cliquer ici!

- Considérer les dysfonctionnements de la rue Camille Martin
- Concevoir des potagers pour les habitants en pleine terre
- Conserver les arbres repères si possible
- Prévoir des zones ombragées
- Installer des ralentisseurs sur les rues

L'enquête sur la mobilité écolière. Cliquer ici !

Bilan du passage. Cliquer ici !

- Créer un parc au lieu d'une place minérale à la Concorde
- Penser la place de la Concorde aussi pour des lieux de rassemblement et fêtes
- Volonté du naturel (végétation), pas que du minéral
- Aménager des espaces de jeux pour tout âge (enfants, ados...)
- Séparer les mobilités (vélo, piéton) dans le passage
- Aménager des espaces de rencontre, d'animation (mobiliers)
- Éviter les nuisances
- Proposer des stationnements vélos



Synthèse des principes retenus

Le parc

- Mettre en valeur le patrimoine arboré
- Créer un grand parc au niveau de la Villa de la Concorde de part et d'autre de l'avenue de l'Ain.

Créer places et placettes

- Proposer trois places : place Concorde, Henri-Golay/Sport et Libellules.
- Créer des espaces de rencontre à l'intérieur du quartier pour promouvoir la rencontre à l'intérieur du quartier pouvant avoir des usages divers..

Circulation

- Suppression du trafic de transit
- Zone 30 : rue Jean-Simonet, l'av. Henri-Golay Nord.
- Zone 20 : av. Henri-Golay Sud verra son statut se modifier en zone partagée.
- Deux impasses sur l'av. Henri-Golay et av. Henri-Bordier. La liaison maintenue pour (voiries, pompier...).

Les rues

- Favoriser les échanges par une extension des jardins privés sur la rue et soigner le frontage
- Voies partagées et circulation apaisée

JEAN-SIMONET



Synthèse des principes retenus

- La constitution de deux placettes pour activer la rue
- Le maintien des arbres existants
- La création de réducteurs de vitesse pour ralentir les voitures aux endroits des placettes.
- Le développement de cheminements transversaux pour alimenter le coeur du quartier.
- La planification de passages piétons pour sécuriser la traversée des enfants à la sortie de l'école.



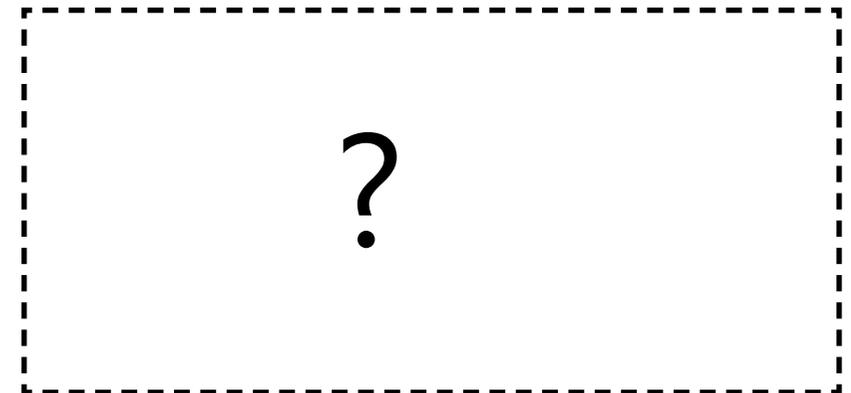
?

HENRI-GOLAY NORD



Synthèse des principes retenus

- La mise en valeur des arbres repères.
- L'installation des passages piétons pour assurer les continuités inter-quartiers.
- La création de réducteurs de vitesse pour ralentir les voitures au droit des placettes.
- La conception de trottoir plus ample et séparé par des bandes herbeuses qui s'inscrive dans la continuité des parcs adjacents.
- La planification d'un carrefour surélevé
- Réaménagement de la place devant la salle polyvalente de la Fondation HBM Émile Dupont

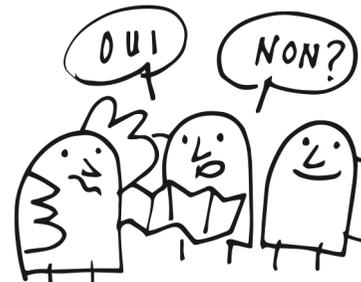


HENRI-GOLAY SUD

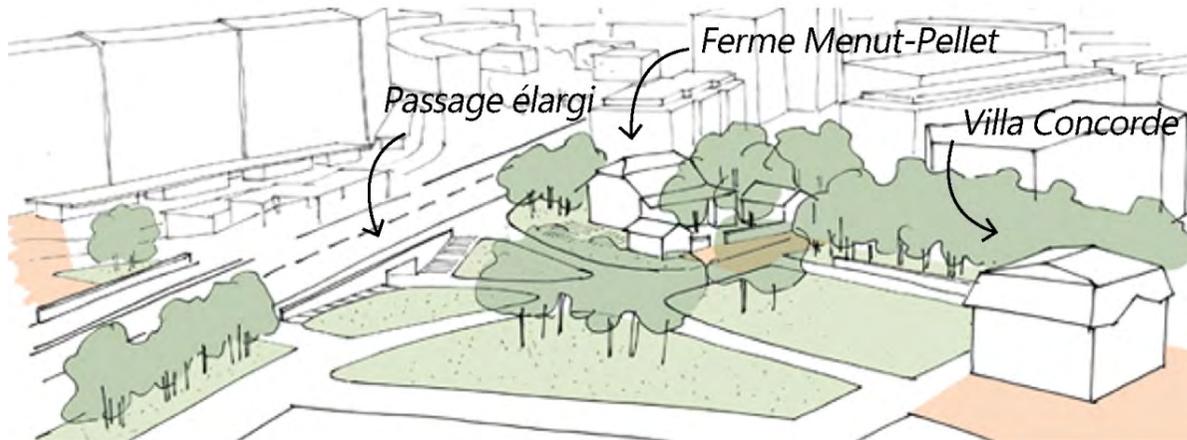


Synthèse des principes retenus

- Des commerces et des activités dans les rez de chaussées pour activer la rue
- Un espace partagé piétons et automobiliste
- Une rue discontinue et séquencé pour ralentir le trafic
- Une place pour valoriser l'entrée d'école et le parc
- Un parc connecté à la rue
- Une rue animée et plantée par les habitants en réservant des espaces de sol



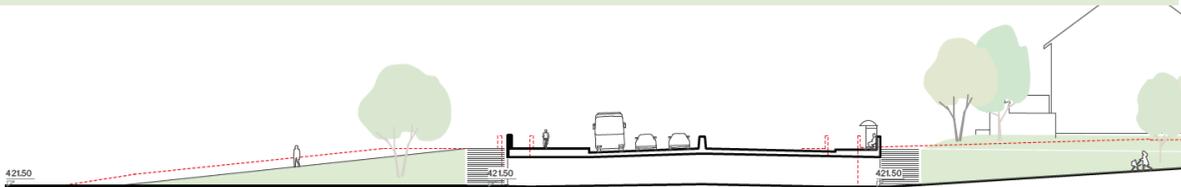
PLACE CONCORDE - LIBELLULES



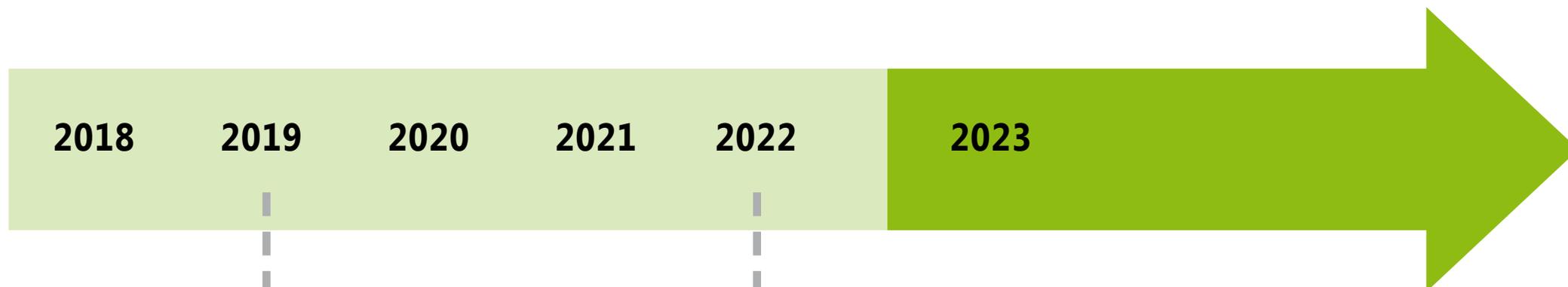
- Changement d'avis : un parc plutôt qu'une place de quartier. Maintien d'un lieu de rassemblement (fête...) Abaissement du niveau jusqu'à celui du parvis de la Villa Concorde
- Ouverture de la ferme Menut-Pellet sur le parc (mur sera enlevé)
- Ouverture du passage à plus de 8 mètres, hauteur de 2,70 (min des normes VSS est de 2,6), confort est 3,50.

Synthèse des principes retenus

- Une pente douce régulière 6%
- Un parc planté et animé
- Deux places à échelle humaine
- Un parvis pour la Maison de quartier et une ouverture du jardin avec des potagers.



PERSPECTIVE



La suite de cette étude est liée **au concours d'architecture du secteur T qui sera lancé courant 2019**. La prochaine étape de l'étude ne pourra commencer qu'une fois les résultats du concours !

La réalisation du projet est **lié à la création de la bretelle sur l'avenue d'Aire**. Il pourra être réalisé une fois que l'aménagement de la bretelle et du U-Turn sur l'avenue d'Aire sera finalisé (estimation début chantier 2022).

•

ECOQUARTIER

Quartiers durables en bref

Cette brochure, publiée en 2014 par l'Office fédéral du développement territorial, énumère les thématiques et problématiques à prendre en considération pour transformer un espace urbain en quartier durable.

Lien : https://www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/nachhaltige_entwicklung/publikationen/nachhaltige_quartierreinkuerze.pdf.download.pdf/quartiers_durablesenbref.pdf

Coûts et bénéfices des transports en suisse, 2018.

Il y a des coûts qui sont répercutés par la mobilité qui ne se répercutent pas sur son prix : se sont les coûts externes et surveinent sous forme de dommages causés (environnement, accidents, santé).

Lien : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/transports-et-infrastructures/bases-et-donnees/couts-et-benefices-des->